



Jun 2023

Une résolution soumise par le Village de Sodus Point et la Ville de Duluth, MN



Promouvoir une collaboration efficace entre le gouvernement fédéral, l'État et les collectivités locales dans le cadre de l'étude sur la résilience du littoral des Grands Lacs

ATTENDU QUE les communautés du bassin des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent continuent de subir les conséquences environnementales et économiques de divers risques côtiers, notamment les tempêtes violentes, l'érosion et la fluctuation du niveau des lacs ; et

ATTENDU QUE les niveaux historiquement élevés des lacs en 2017 et 2019 ont causé des millions de dollars de dommages aux propriétés et aux communautés côtières ; et

ATTENDU QUE les changements climatiques vont exacerber ces problèmes, en exposant davantage les communautés aux risques côtiers, en endommageant les écosystèmes et en freinant le développement de l'économie bleue et verte dans l'ensemble du bassin ; et

ATTENDU QUE le Corps des ingénieurs de l'armée américaine (*U.S. Army Corps of Engineers* ou USACE) s'est associé aux huit États américains des Grands Lacs pour mener l'étude sur la résilience du littoral des Grands Lacs, destinée à aider les communautés à « résister, se rétablir et s'adapter » aux changements climatiques et aux événements météorologiques extrêmes futurs ; et

ATTENDU QUE l'étude évaluera la vulnérabilité des 8 400 km de côtes américaines des Grands Lacs, proposera des mesures d'adaptation et créera un plan de résilience côtière pour les Grands Lacs afin de guider les investissements futurs dans le bassin ; et

ATTENDU QUE le Congrès américain, dans le cadre de la loi « *Water Resources Development Act* » adoptée en 2020, qui a bénéficié d'un important soutien bipartisan, a autorisé l'étude et y a alloué 500 000 \$ pour l'année fiscale 2022 et 3 millions \$ pour l'année fiscale 2023 afin de la débiter ; et

ATTENDU QU'en septembre 2022, l'USACE a conclu un accord de partage des coûts avec les États des Grands Lacs, engageant le fédéral à assumer 75 % et les États 25 % du 14,4 millions \$ prévu pour l'étude ; et

ATTENDU QUE les communautés du bassin des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent font face aux risques côtiers en évaluant leurs propres vulnérabilités et en investissant dans l'adaptation de leurs infrastructures afin d'augmenter la résilience de leurs berges ; et

ATTENDU QUE les changements climatiques et la résilience côtières est l'un des piliers stratégiques du plan d'action qui oriente les politiques et les programmes de l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent, et ce jusqu'en 2025 ; et

ATTENDU QUE l'Alliance des villes a mis en place une Commission des maires sur la résilience côtière afin d'aborder la question de l'érosion, des niveaux d'eau et des autres risques pour les berges ; et

ATTENDU QUE l'Alliance des villes a mis sur pied l'Initiative pour des projets côtiers résilients (RCPI) afin d'offrir à ses membres un soutien quant au renforcement des capacités et à la planification de l'adaptation aux changements climatiques, notamment en les aidant à identifier des projets prioritaires qui favorisent les solutions basées sur la nature et offrent à la population un accès à l'eau.

IL EST RÉSOLU QUE :

- L'USACE et les États des Grands Lacs devraient donner la priorité à la participation active des élus locaux et du personnel municipal à toutes les étapes de l'étude ; et
- Dès que cela est possible, l'étude doit promouvoir :
 - des infrastructures vertes et d'autres solutions basées sur la nature, avec des indicateurs de succès clairement définis ; et
 - des solutions modulables et des données accessibles au public pour aider les communautés de toutes tailles à bénéficier du projet et à accéder équitablement au soutien fédéral ; et
 - l'ensemble des fonctions offertes par des zones côtières résilientes, y compris la sécurité, l'environnement, les loisirs et l'économie, et donnez la priorité à ces importants besoins.
- L'Alliance des villes s'engage à favoriser un partenariat mutuellement bénéfique avec l'USACE et les États des Grands Lacs en partageant des informations pertinentes avec les commanditaires du projet et en fournissant un retour d'information opportun sur les solutions proposées. En particulier, l'Alliance des villes travaillera avec les commanditaires du projet pour s'assurer que la Commission des maires sur la résilience côtière, les participants au RCPI et d'autres membres de l'Alliance des villes contribuent à l'étude et façonnent ses résultats ; et
- Le gouvernement du Canada devrait, en étroite collaboration avec l'USACE, les États des Grands Lacs et l'Alliance des villes, mettre en œuvre une étude de résilience similaire afin d'obtenir une évaluation plus complète de la vulnérabilité côtière tout en protégeant les communautés riveraines du bassin des impacts des changements climatiques et des événements météorologiques extrêmes.

IL EST RÉSOLU QUE des copies de la présente résolution soient distribuées aux dirigeants de la division des Grands Lacs et de l'Ohio de l'USACE et du district de Chicago, au groupe de travail sur les Grands Lacs et aux comités pertinents du Congrès américain, ainsi qu'aux représentants pertinents des huit États des Grands Lacs.